



**COMMISSION UIP DES AFFAIRES DES NATIONS UNIES**

**Ordre du jour provisoire**

- 1. Rapport du Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies**  
*Le Président du Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies, M. F.M. Vallersnes, présentera le rapport de la réunion du Groupe consultatif tenue à Genève le 18 juillet 2008.*
- 2. Rapport sur la visite sur le terrain en Tanzanie**  
*La première visite du Groupe consultatif sur le terrain s'est déroulée en Tanzanie, du 8 au 10 septembre. Elle avait pour objet d'enquêter sur les activités des Nations Unies destinées à promouvoir une plus grande cohérence du système dans l'un des pays pilotes, ainsi que sur l'implication du Parlement national dans ces activités. Le rapporteur du Groupe consultatif présentera un rapport sur cette visite et en exposera les constatations et conclusions en vue d'un débat. Les membres de la Commission sont par ailleurs invités à consulter le rapport des coprésidents sur la cohérence du système des Nations Unies.*
- 3. Rapport biennal du Secrétaire général de l'ONU au sujet de la coopération entre les Nations Unies et l'UIP**  
*Le rapport et ses conclusions seront présentés à la Commission. Le rapport peut être consulté sur les sites web de l'ONU et de l'UIP à compter de sa publication, fin septembre.*
- 4. Enquête de l'UIP sur l'interaction entre les parlements et les Nations Unies**  
*L'enquête sous forme de questionnaire établi à l'intention des parlements sera présentée à la Commission.*
- 5. Plan d'action d'Accra**  
*Comme l'indique le rapport sur la mission du Groupe consultatif de la Commission, le Troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui s'est tenu à Accra en septembre 2008, a adopté un plan d'action qui, entre autres, plaide en faveur d'une plus grande responsabilité des parlements dans le domaine de l'aide au développement. Un haut responsable de l'OCDE fera un exposé et répondra aux questions des délégués.*
- 6. La crise alimentaire mondiale**  
*Dans le contexte de la crise alimentaire mondiale, les membres de la Commission seront tenus informés des activités visant à en atténuer l'impact. Des responsables du système des Nations Unies feront des exposés et répondront aux questions des délégués.*
- 7. Rapport de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies à l'Assemblée de l'UIP**
- 8. Divers**